



Ville de Durbuy  
Basse Cour, 13  
B- 6940 Barvaux S/O  
Powalco 19090060

## AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 105-2020

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999) ;

Vu le CHAPITRE V, section 1<sup>ère</sup>, Article 89, Ch. VI, art.10, du Décret-programme du 17 juillet 2018, entré en vigueur le 18.10.2018, portant des mesures en matière de travaux publics, de mobilité et de transports,

AUTORISE

**moyennant respect des mesures de distanciation sociale**

la sprl TEGEC

 Avenue de l'Expansion, 11 – 4432 ANS - ALLEUR  04 263 46 10  04 246 10 35

Conducteur de chantier : Didier DECLOEDT  0493 72 45 90

Gestionnaire : Xavier COSTANZO  0479 80 23 26

effectuant des travaux de raccordement particulier en eau, pour le compte de la SWDE avec terrassement en accotement

➤ BARVAUX - Tier Saint Antoine 30 (bâtiment Maréchal-Hannotte)

**entre le 26 août et le 01 septembre 2020**

- à interdire le stationnement aux abords du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse à 30 km/h ;
- à placer les signaux B19 et B21 ;
- à réguler, si nécessaire, la circulation par des feux tricolores.

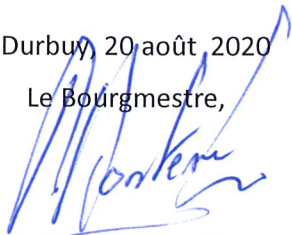
**La signalisation mise en place par l'entreprise qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.**

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.



Durbuy, 20 août, 2020

Le Bourgmestre,

  
Philippe BONTEMPS.

**À contacter préalablement :** *Surveillant communal : Jean ANCIA*  0475 55 86 07